

GROUPE SFPI

Société Anonyme au capital de 80 972 875,80 €.
Siège social : 20 rue de l'Arc de Triomphe - 75017 PARIS.
393 588 595 RCS PARIS.

**RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 AVRIL 2017
A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DES ACTIONNAIRES
DU 9 JUIN 2017**

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour :

- (1) **dans le cadre de l'assemblée générale ordinaire** : (i) vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice, (ii) vous proposer de mettre fin à une autorisation de programme de rachat d'action, (iii) vous demander d'autoriser un nouveau programme de rachat d'actions propres et donner au conseil d'administration tous pouvoirs pour procéder à l'achat par la Société de ses actions propres ;
- (2) **dans le cadre de l'assemblée générale extraordinaire** : vous demander l'autorisation d'annuler, le cas échéant, les actions acquises dans le cadre du programme de rachat d'actions propres.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

6

4

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

COMPTES ANNUELS

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice net de 14 742 053,97 €, après déduction des amortissements et provisions réglementaires et justifiées, que nous vous proposons de répartir conformément aux statuts, comme il sera dit ci-après.

RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE.

RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE.

Le chiffre d'affaires de la Société est essentiellement constitué des sommes perçues dans le cadre des prestations fournies aux sociétés du Groupe.

Le résultat d'exploitation est négatif de (733) K€, contre (629) K€ sur l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel ressort à 6 378 K€, contre (682) K€ sur l'exercice précédent. Ce résultat positif est essentiellement lié à la reprise de provision sur les titres NEU SA.

Les principaux comptes de charges et de produits de l'exercice écoulé engendrent le résultat ci-après, en comparaison avec l'exercice 2015 :

	Exercice 2016	Exercice 2015
Chiffre d'affaires	4 233 239	4 430 368
Produits d'exploitation	4 278 777	4 838 866
Charges d'exploitation	5 012 232	5 468 475
RESULTAT D'EXPLOITATION	-733 454	-629 609
Produits financiers	9 209 460	7 131 291
Charges financières	211 377	351 563
RESULTAT FINANCIER	8 998 083	6 779 728
RESULTAT COURANT	8 308 628	6 143 056
Produits exceptionnels	6 389 076	21 684 689
Charges exceptionnelles	11 276	22 367 060
RESULTAT EXCEPTIONNEL	6 377 800	-682 371
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	--	--
Impôts sur les bénéfices	-55 626	-735 376
RESULTAT DE L'EXERCICE	14 742 054	6 196 061

ACTIVITE JURIDIQUE.

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2015.

Lors de votre assemblée générale en date du 10 juin 2016, vous avez :

- (1) suite à la fusion-absorption de S.F.P.I. par EMMÉ qui a eu pour conséquence la constatation dans les comptes au 31 décembre 2015 d'une Prime de fusion d'un montant de 15 476 430,51 €, apuré le compte Report à nouveau négatif d'un montant de (8 241 944,70) € et doté le compte Autres réserves d'un montant de 7 234 485,81 €, le tout par prélèvement sur le compte Prime de fusion,
- (2) approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015 faisant apparaître un bénéfice net de 6 196 060,68 €, que vous avez décidé d'affecter comme suit :
 - 5 % à la Réserve légale : soit 309 803,82 €,
 - Dividende : 2 699 095,86 € soit 0,03 € par action,
 - Le solde : soit 3 187 161,00 € au compte Autres réserves.

Le dividende en numéraire a été mis en paiement le 21 juin 2016.

Conformément à la loi, les actions détenues par la Société à la date de mise en paiement du dividende n'ont pas donné droit au dividende.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES.

Nous avons donné à nos commissaires aux comptes toutes les indications utiles pour leur permettre de présenter leur rapport spécial sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de Commerce.

Nous vous précisons à cet effet, que les conventions réglementées, ont fait l'objet d'un examen de votre conseil d'administration qui s'est tenu le 27 septembre 2016.

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2016.

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 14 742 053,97 €, de la façon suivante :

Origine :

- Résultat de l'exercice : 14 742 053,97 €.

Affectation :

- 5 % à la Réserve légale : soit 737 102,69 €
- Dividende : 4 498 493,1 € soit 0,05 € par action,
- Le solde du résultat de l'exercice, 9 506 458,18 € au compte Autres réserves dont le solde d'un montant de 10 495 300,80 € sera porté à 20 001 758,98 €.

Nous vous informons que :

- ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction de 40 % prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts ;
- suite à la Loi de Finance pour 2013, les dividendes perçus, éligibles à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts, sont assujettis à un prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu à l'article 117 Quater du Code général des impôts, dont le taux est de 21 %.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement le 16 juin 2017.

DIVIDENDE ET DETENTION PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS.

Au cas où, lors de la mise en paiement du dividende, la Société détiendrait certaines de ses propres actions, le bénéfice distribuable correspondant au dividende non versé en raison de la détention desdites actions, serait affecté au compte Report à Nouveau.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES AU COURS DES EXERCICES PRECEDENTS.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Dividende distribué	Dividende par action
2012 / 2013	5 587 717,80 € *	2,22 €
2013 / 2014	Néant	Néant
2015	2 699 095,86 €	0,03 €

* Dividende exceptionnel de la prime d'émission votée par l'AGE du 22-02-2013

DEPENSES SOMPTUAIRES ET CHARGES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

AUTORISATION DE CAUTIONS, AVALS ET AUTRES GARANTIES.

Conformément aux dispositions des articles L. 225-35 et R. 225-28 du Code de commerce, le Conseil d'administration a autorisé le Président à donner au nom de la Société, lors de sa réunion en date du 25 avril 2017, des cautions, avals et autres garanties dans la limite du plafond global de 150 000 euros.

Cette autorisation a été donnée pour une durée de un an, quelle que soit la durée des engagements cautionnés, avalisés ou garantis.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT.

Notre Société n'a pas souhaité immobiliser de frais de cette nature au cours de l'exercice 2016 poste « Frais de recherche et de développement » à l'actif du bilan.

TABEAU DES RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES.

Est joint en annexe au présent rapport, le tableau des résultats des cinq derniers exercices prévu par l'article R. 225-102 du Code de commerce.

INFORMATION RELATIVE A L'ECHEANCE DES DETTES FOURNISSEURS ET CREANCES CLIENTS.

En application des dispositions des articles L. 441-6-1 et D. 441- I du Code de commerce, je vous indique la décomposition, à la clôture du dernier exercice, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs et des créanciers, par date d'échéance :

DETTES FOURNISSEURS						
		Article D. 441 I -1° : Factures RECUES non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
		0 jour (compte 401)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et au-delà
(A) TRANCHES DE RETARD DE PAIEMENT						
Nombre de factures concernées	30					51
Montant total des factures concernées HT	435 606	60 088	3 267	3 371	56 715	123 441
% du montant total des achats HT de l'exercice (Liasse Fiscale : FS+FU+FW)	13,6	1,9	--	--	1,7	3,6
(B) FACTURES EXCLUES DU (A) RELATIVES A DES DETTES INTRAGROUPE						
Nombre de factures exclues	1					
Montant total HT des factures exclues	362 728					
(C) DELAIS DE PAIEMENT DE REFERENCE UTILISES (CONTRACTUEL OU DELAI LEGAL – ART L. 441-6 ou ART L. 443-1 DU CODE DE COMMERCE)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	☐ Délais contractuels : (préciser)					
	☒ Délais légaux : Application de la Loi LME : 45 jours fin de mois ou 60 jours nets					

CREANCES CLIENTS						
	Article D. 441 I-2° : Factures EMISES non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (compte 411)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et au-delà	TOTAL (1 jour et plus)
(A) TRANCHES DE RETARD DE PAIEMENT (ESSENTIELLEMENT DES CREANCES INTRAGROUPE)						
Nombre de factures concernées	44					75
Montant total des factures concernées HT	916 905	44 108	44 916	34 532	497 237	620 793
% du chiffre d'affaires HT de l'exercice (Liasse Fiscale : FL)	21,65%	1,04%	1,06%	0.81%	11,74%	24,56%
(B) FACTURES EXCLUES DU (A) RELATIVES A DES CREANCES LITIGIEUSES OU DES CLIENTS DOUTEUX						
Nombre de factures exclues	--					
Montant total HT des factures exclues	--					
(C) DELAIS DE PAIEMENT DE REFERENCE UTILISES (CONTRACTUEL OU DELAI LEGAL – ART L. 441-6 ou ART L. 443-1 DU CODE DE COMMERCE)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	☐ Délais contractuels : (préciser) ☒ Délais légaux : Application de la Loi LME : 45 jours fin de mois ou 60 jours nets					

PRISE ET CESSION DE PARTICIPATION OU DE CONTROLE.

PARTICIPATIONS PRISES AU COURS DE L'EXERCICE.

Nous vous rappelons que le tableau des filiales et participations est annexé aux comptes annuels.

Notre Société n'a pris aucune participation dans d'autres sociétés ayant leur siège social sur le territoire de la République Française

CESSION DE PARTICIPATIONS.

Néant.

DETENTION DU CAPITAL SOCIAL (Article L. 233-13 du Code de Commerce).

Nous vous indiquons ci-après les informations reçues en application de l'article L. 233-7 et L. 233-12 du Code de commerce :

Identité des personnes physiques ou morales détenant du capital par seuil	% capital social
<i>Personnes physiques</i>	
Henri MOREL 20 rue de l'Arc de Triomphe 75017 Paris	5,45 (soit plus du vingtième)
<i>Personnes morales</i>	
ARC MANAGEMENT SAS 20 rue de l'Arc de Triomphe 75017 Paris	51,06 (soit plus de la moitié)
CM-CIC INVESTISSEMENT SCR SAS 31 rue Jean Wenger Valentin 67000 Strasbourg	9,16 (soit plus du dixième)
SPRING MANAGEMENT SAS 29 rue Bassano 75008 PARIS	12,90 (soit plus du dixième)
BNP PARIBAS DEVELOPPEMENT SA 20 rue Chauchat 75009 Paris	3,50 (soit moins du vingtième)
NAXICAP SECONDARY OPPORTUNITIES I FCPI 5-7 rue de Montessuy 75007 Paris	1,24 (soit moins du vingtième)

FRANCHISSEMENT DE SEUIL.

La Société a prévu un franchissement de seuils statutaires. En effet, toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui vient à détenir ou cesse de détenir une fraction égale à 2 % du capital social ou des droits de vote ou tout multiple de ce pourcentage, est tenue d'en informer la Société, dans un délai de quinze (15) jours à compter du franchissement du seuil de participation, par lettre recommandée avec avis de réception adressée à son siège social en précisant le nombre d'actions et de droit de vote détenus.

A défaut d'avoir été déclarées dans les conditions ci-dessus, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée, sont privées du droit de vote dans les conditions prévues par la loi.

ACTIONS INSCRITES AU NOM DE LA SOCIETE.

En conséquence de la fusion-absorption de S.F.P.I. par EMMÉ (devenue GROUPE SFPI), GROUPE SFPI détient 2.455.133 de ses propres actions (soit 2,73 % du capital social).

ETAT DE LA PARTICIPATION DES SALAIRES AU CAPITAL SOCIAL.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous informons qu'au dernier jour de l'exercice 2016, aucun salarié ne détenait de titres de la Société.

GOUVERNANCE DE LA SOCIETE.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37, alinéa du Code de commerce, le Président Directeur Général a établi son rapport spécial rendant compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place par la Société.

Ce rapport, joint au présent rapport de gestion soumis à votre approbation, vous donnera toutes les indications sur la composition de votre Conseil au cours de l'exercice écoulé.

INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX.

Liste des mandats sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1, alinéa 4 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste des mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés par chacun des mandataires sociaux de la Société.

Mandataires sociaux / Société	Mandat et/ou fonction
Monsieur Henri MOREL	
DOM SECURITY SA - NEU SA - FEVI FAS NEU FEVI SA — SOREMEC SA	Administrateur
DOM SECURITY SA — NEU SA SOREMEC SA	Président Directeur Général
PICARD-SERRURES SAS — DOM-MÉTALUX SAS — DOM RONIS SAS DÉNY SECURITY SAS — OMNITECH SÉCURITY SAS ERYMA HOLDING SAS - DELTA NEU SAS NEU PROCESS SAS - LA FONCIERE NEU SAS ARC MANAGEMENT SAS - AUBERGE HAZEMANN SAS	Président
MP ASSOCIES SARL - SCI B.G.M. - SCI NEU SCI AVENUE GEORGES NUTTIN — SCI LA CHAPELLE D'ARMENTIERES SCI HOTEL DU CHAMP DU FEU — SCI 1896	Gérant
Monsieur Jean-Bertrand PROT	
DOM SECURITY SA — NEU SA BAIE OUEST SA — STORISTES DE FRANCE SA	Administrateur
FRANCE FERMETURES SAS — FRANCIAFLEX SAS - SIPA MENUISERIES SAS MAC INDUSTRIES SAS - MMD SAS — ASET SAS - ERYMA SAS FINANCIERE BARRIQUAND SAS - BARRIQUAND ECHANGEURS SAS SPRING MANAGEMENT SAS — LB SAS	Président
ERYMA HOLDING SAS	Directeur Général
MAC SAS	Président du Conseil de Surveillance
DOM SECURITY SA STORISTES DE FRANCE SA - BAIE OUEST SA	Représentant permanent au Conseil d'administration
SCI ALU DES DEUX VALLEES - SCI STERIMMO - SCI ROCHETOIRIN	Gérant
Monsieur Hervé HOUDART	
DATAGROUPE SA	Administrateur
H2 CONSULTANT SAS	Président
Madame Valentine LAUDE	
DOM SECURITY SA	Administrateur
Madame Sophie MOREL	
DOM SECURITY SA — SOREMEC SA	Administrateur
Monsieur Cyrille SEYDOUX	
BERTRAND DEVELOPPEMENT SAS SPC	Représentant permanent au Conseil de Surveillance
FUJA HOLDING - LA CHAISE LONGUE FINANCIERE DE CORTON - FUJATRIA	Représentant permanent au Comité de Surveillance
CD 17	Représentant permanent à la Présidence du Conseil de Surveillance

Monsieur Thierry WENDLING

ALSACE CAPITAL SAS	Membre du Comité de Surveillance
CERES SAS	Président du Comité de Surveillance
GNT DEVELOPPEMENT SAS	Président du Comité Stratégique
ARAMIS SAS — D.L. FINANCES SAS — SDE INVEST SAS	Représentant permanent à la Présidence
CID SAS	Représentant permanent au Conseil d'Administration
D.L. FINANCES SAS — SDE INVEST SAS	Représentant permanent à la présidence du Comité de Surveillance
T3L HOLDING SAS	Représentant permanent à la Présidence du Comité Consultatif
FCPR ALSACE CROISSANCE	Représentant permanent au Comité Stratégique
FCPR ALSACE CROISSANCE	Représentant permanent au Comité de Surveillance
FH FINANCE SAS	Représentant permanent au Comité d'Echange
GROUPE WATERAIR SAS	Représentant permanent au Comité de Direction
HARMONIE SAS	Représentant permanent au Conseil de Surveillance
PSF — PIERRE SCHMIDT FINANCE SAS	

REMUNERATION ET AVANTAGES DES DIRIGEANTS ET ADMINISTRATEURS.

1° Tableau récapitulatif des rémunérations attribuées à chaque dirigeant mandataire social (en euros)

	Exercice 2016		Exercice 2015	
	Montants dus	Montant versés	Montants dus	Montants versés
Henri MOREL				
Président de DENY SECURITY SAS				
Rémunération fixe ⁽¹⁾	135 664,21	135 664,21	135 538	135 538
Rémunération variable annuelle	--	--	--	--
Rémunération exceptionnelle	--	--	--	--
Jetons de présence	--	--	--	--
Avantages en nature ⁽²⁾	8 656	8 656	8 530	8 530
TOTAL 1	144 320,21	144 320,21	144 068	144 068
Henri MOREL				
Président de GROUPE SFPI SA				
Rémunération fixe ⁽¹⁾	300 000	300 000	300 000	300 000
Rémunération variable annuelle	--	--	--	--
Rémunération exceptionnelle	--	--	--	--
Jetons de présence	--	--	--	--
Avantages en nature ⁽²⁾	16 804,52	16 804,52	19 424,70	19 424,70
TOTAL 2	316 804,52	316 804,52	319 424,70	319 424,70

⁽¹⁾ Sur une base brute avant impôts.

⁽²⁾ Montant cotisé au titre de l'assurance chômage des dirigeants et de la retraite complémentaire (gsc)

2° Tableau sur les jetons de présence attribués aux membres du conseil d'administration (en euros)

	Montants versés au cours de l'exercice 2016		Montants versés au cours de l'exercice 2015	
	Montants dus	Montant versés	Montants dus	Montants versés
Hervé HOUDART Administrateur de GROUPE SFPI SA				
Jetons de présence	7 500	7 500	--	--
TOTAL	7 500	7 500	--	--

	Montants versés au cours de l'exercice 2016		Montants versés au cours de l'exercice 2015	
	Montants dus	Montant versés	Montants dus	Montants versés
Valentine LAUDE Administrateur de GROUPE SFPI SA				
Jetons de présence	7 500	7 500	--	--
TOTAL	7 500	7 500	--	--

	Montants versés au cours de l'exercice 2016		Montants versés au cours de l'exercice 2015	
	Montants dus	Montant versés	Montants dus	Montants versés
Sophie MOREL Salarié et administrateur de GROUPE SFPI SA				
Rémunération fixe ⁽¹⁾	67 375	67 375	36 019,49	36 019,49
Jetons de présence	0	0	--	--
TOTAL	67 375	67 375	36 019,49	36 019,49

⁽¹⁾ Sur une base brute avant impôts.

	Montants versés au cours de l'exercice 2016		Montants versés au cours de l'exercice 2015	
	Montants dus	Montant versés	Montants dus	Montants versés
NAXICAP PARTNERS, représenté par Cyrille SEYDOUX Administrateur de GROUPE SFPI SA				
Jetons de présence	7 500	7 500	--	--
TOTAL	7 500	7 500	--	--

	Montants versés au cours de l'exercice 2016		Montants versés au cours de l'exercice 2015	
	Montants dus	Montant versés	Montants dus	Montants versés
CM-CIC INVESTISSEMENT SCR, représenté par Thierry WENDLING Administrateur de GROUPE SFPI SA				
Jetons de présence	7 500	7 500	--	--
TOTAL	7 500	7 500	--	--

FIXATION DES JETONS DE PRESENCE.

Nous vous proposons de fixer à la somme de trente mille (30 000,00) euros le montant maximum des jetons de présence à répartir entre les Administrateurs au titre de l'exercice 2016 et de donner tous pouvoirs au Conseil d'administration à l'effet de décider des conditions de répartition de ces jetons de présence entre les Administrateurs.

PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS.

(1) Arrêt de l'autorisation du programme de rachat donnée par l'assemblée générale du 12 janvier 2016

Dans le cadre du programme de rachat d'actions propres décidé par votre assemblée générale du 12 janvier 2016, vous aviez donné à votre Conseil d'administration tous les pouvoirs à l'effet de réaliser ce programme de rachat d'actions. Ce programme qui arrive à expiration le 12 juillet 2017, n'a pas été mis en œuvre à ce jour.

Nous vous demandons de mettre fin à cette autorisation, et d'autoriser un nouveau programme de rachat d'actions propres, dans les conditions détaillées ci-après, à l'effet de confier à la Société, par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissements (PSI), la mission d'assurer la liquidité des titres et la régularité des cotations.

(2) Nouvelle autorisation de rachat d'actions propres

Nous vous informons, qu'à ce jour, la liquidité des titres de la Société est assurée dans le cadre d'un contrat de liquidité, conclu par l'actionnaire majoritaire, ARC MANAGEMENT (AMG) avec le CM-CIC.

Il est souhaitable, que cette liquidité soit assurée directement par la Société, comme le recommande le marché.

La liquidité des titres et la régularité de leurs cotations ne pouvant être assurée par la Société elle-même que dans le cadre d'un programme de rachat d'actions, nous vous demandons d'autoriser la mise en place d'un nouveau programme de rachat d'actions propres.

Le programme de rachat d'actions propres soumis à votre approbation, a pour objectifs :

- ✎ d'assurer la liquidité du marché de l'action de la Société par un prestataire de services d'investissement intervenant en toute indépendance dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI et à la pratique de marché reconnue par l'Autorité des marchés financiers ;
- ✎ de conserver des actions en vue de leur remise ultérieure à titre de paiement ou d'échange dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, conformément à la pratique de marché admise par l'Autorité des marchés financiers ;
- ✎ d'annuler par voie de réduction de capital les actions acquises notamment à des fins d'optimisation du résultat par action ou d'amélioration de la rentabilité des capitaux propres ;
- ✎ de mettre en œuvre toute pratique de marché qui viendrait à être reconnue par l'Autorité des marchés financiers, et plus généralement toute autre finalité qui viendrait à être autorisée par les dispositions légales et réglementaires applicables.

Nous vous précisons que le pouvoir qui nous sera conférer afin de réaliser l'opération de rachat d'actions propres aura une durée de dix-huit (18) mois à compter de la présente assemblée, soit jusqu'au 9 décembre 2018.

En outre, le nombre d'actions que la Société pourra acheter pendant la durée du programme de rachat d'actions ne pourra excéder 5 % de son capital social.

L'ensemble des conditions et modalités de ce programme de rachat sont précisées dans le descriptif du programme de rachat d'actions.

DELEGATIONS DE COMPETENCE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Lors de votre assemblée générale du 12 janvier 2016, vous avez délégué à votre Conseil d'administration la réalisation des augmentations de capital dans la limite d'un montant global et maximum de 200 000 000 euros (incluant l'augmentation de capital par incorporation de réserves d'un montant de 50 000 000 euros) et ce, en application de l'article L. 225-100, alinéa 6 du Code de commerce.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE
ET LA DATE A LAQUELLE LE RAPPORT EST ETABLI.

Aucun événement important n'est survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle ce rapport est établi.

PERSPECTIVES D'AVENIR DE LA SOCIETE.

Notre Société a une activité de holding, l'essentiel de son résultat provient des dividendes versés par les filiales et des sommes perçues dans le cadre des prestations fournies aux sociétés du Groupe.

De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

AUTORISATION A DONNER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR REDUIRE LE CAPITAL SOCIAL PAR ANNULATION D' ACTIONS.

Si vous décidez le programme de rachat d'actions propres, nous vous demandons de bien vouloir autoriser le Conseil à annuler, le cas échéant, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10 % du capital social, les actions acquises dans le cadre du programme de rachat dont l'autorisation vient de vous être demandée.

COMPTES CONSOLIDES

Au 31 décembre 2016, le périmètre de consolidation du Groupe comprenait les sociétés dont la liste figure dans l'annexe aux comptes consolidés.

Nous vous demandons, conformément aux articles L. 225-100 et L. 233-16 du Code de commerce de bien vouloir approuver les comptes consolidés qui vous sont présentés en annexe.

Les dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, précisent que toutes les informations visées audit article, concernant le contenu du rapport de gestion sont également applicables au rapport sur la gestion du Groupe, qui peut être inclus dans le rapport de gestion de la Société.

PERIMETRE DE CONSOLIDATION.

Configuration du périmètre de consolidation :

- GROUPE SFPI
- Pôle NEU (*Traitement de l'Air*)
- Pôle DOM SECURITY (*Serrurerie*)
- Pôle MMD (*Echangeurs thermiques*)
- Pôle MAC (*Fermeture industrielle*)
- Pôle ERYMA HOLDING, (*Systèmes de protection et télésurveillance*)
- Autres : DATAGROUPE, POINT EST, POINT EST POLSKA, FRANCE INVESTISSEMENT, SCI AVENUE GEORGES NUTTIN, SCI ALU DES DEUX VALLEES, SCI VR DES DEUX VALLEES, SCI STERIMMO, SCI NEU, SCI LA CHAPELLE D'ARMENTIERES, SCI ROCHETOIRIN, SCI MANCHESTER.

Les sociétés ELZETT SOPRON, TITAN ZAGREB, et SPRINCARD du pôle DOM SECURITY, sont consolidées par mise en équivalence.

L'effectif total de ces sociétés au 31 décembre 2016 était de 3 870 personnes.

Les comptes qui vous sont présentés ci-après, ont été établis conformément aux normes IFRS.

Les principaux comptes de charges et de produits de l'exercice écoulé engendrent les résultats suivants qui, par comparaison avec l'exercice précédent, évoluent de la façon suivante (en K€) :

Résultats	Exercice 2016	%	Exercice 2015	% 2016/2015
Chiffre d'affaires	513 392	--	508 882	0,89
Résultat opérationnel courant	32 976	6,4	27 252	21
Résultat opérationnel	31 365	6,1	14 866	111
Résultat financier	161	--	-213	--
Impôts	-10 784	--	-5 917	--
RESULTAT CONSOLIDE NET	20 658	4,0	8 781	135
Part des minoritaires	3 825	--	2 001	--
Part de la Société mère	16 833	--	6 780	--

L'ACTIVITE ET LES RESULTATS DES PRINCIPAUX POLES.

Commentaires sur l'activité de chacun des pôles durant l'exercice 2016

Nous vous informons que les sociétés des pôles NEU, M.M.D., MAC et ERYMA HOLDING sont consolidées au niveau de GROUPE SFPI. Les comptes consolidés de ces pôles repris ci-dessous à titre d'information, ont été contrôlés par les commissaires aux comptes, mais ne font pas l'objet d'une publication légale.

Les principaux comptes de charges et de produits consolidés de l'exercice écoulé engendrent dans les différents pôles les résultats ci-après (*en milliers d'Euros*) :

POLE NEU	Exercice 2016	Exercice 2015
Chiffre d'affaires	73 937	78 223
Résultat opérationnel courant	3 699	5 107
Résultat opérationnel	3 699	5 107
Résultat net	2 655	3 217
Trésorerie nette	9 498	10 220
Situation nette consolidée	17 327	16 553

Au 31 décembre 2016 l'effectif total du pôle NEU était de 375 personnes.

POLE DOM SECURITY	Exercice 2016	Exercice 2015
Chiffre d'affaires	170 256	163 232
Résultat opérationnel courant	16 633	12 544
Résultat opérationnel	15 535	10 236
Résultat net	11 018	6 737
Trésorerie nette	22 683	13 744
Situation nette consolidée	89 495	82 289

Au 31 décembre 2016, l'effectif total du pôle DOM SECURITY était de 1 588 personnes.

Au cours de l'exercice, la Société a acquis 15 % (soit 150 actions) du capital social et des droits de vote de la société OMNITECH SECURITY. Cette acquisition de titres s'est réalisée moyennant une dation en paiement de 14.041 actions DOM SECURITY qui ont été remis à la société LAMANTIN INVESTISSEMENT.
Suite à la réalisation de cette opération, DOM SECURITY détient 100 % du capital et des droits de vote de OMNITECH SECURITY.

Les titres auto détenus sont passés ainsi de 56.206 à 42.165.

Le pourcentage de détention de DOM SECURITY dans la société slovène DOM-TITAN est passé de 93,93 à 96,14 %.

DOM SECURITY détient désormais 100 % du capital social de la société espagnole DOM-MCM, suite à l'opération de rachat par DOM-MCM de ses propres actions auprès des actionnaires minoritaires.

POLE M.M.D.	Exercice 2016	Exercice 2015
Chiffre d'affaires	46 867	47 189
Résultat opérationnel courant	5 230	5 137
Résultat opérationnel	5 174	5 137
Résultat net	3 280	3 392
Trésorerie nette	15 060	18 511
Situation nette consolidée	24 935	26 248

Au 31 décembre 2016, l'effectif total du pôle M.M.D. était de 352 personnes.

- Le chiffre d'affaires contributif de l'activité de conception et fabrication d'Echangeurs exploitée par les sociétés ASET, BARRIQUAND ECHANGEURS et BATT, s'élève à 21 873 K€.
- Le chiffre d'affaires contributif de l'activité de fabrication d'autoclaves par stérilisation exploitée par la société STERIFLOW, s'élève à 20 026 K€.
- Le chiffre d'affaires contributif de l'activité de conception et fabrication de centrifugeuses exploitée par la société SPOMASZ-WRONKI GRUPA SFPI SP. z o.o., s'élève à 4 968 K€.

POLE MAC	Exercice 2016	Exercice 2015
Chiffre d'affaires	184 379	183 520
Résultat opérationnel courant	6 204	3 891
Résultat opérationnel	6 019	-3 616
Résultat net	3 870	-2 470
Trésorerie nette	11 846	19 449
Situation nette consolidée	51 643	48 046

Au 31 décembre 2016 l'effectif total du pôle MAC était de 1 255 personnes.

Le chiffre d'affaires contributif de l'activité de production et de commercialisation de stores intérieurs et extérieurs et matériels de fermetures et de menuiserie en P.V.C. exploitée par FRANCIAPLEX et ses filiales, FABER FRANCE, SIPOSE et SIPA MENUISERIES s'élève à 121 615 K€.

Le chiffre d'affaires contributif de l'activité de fabrication de portes de garages et volets pour les maisons, des activités liées à l'équipement de la baie et des activités fermetures exploitées par FRANCE FERMETURES s'élève à 62 764 K€.

POLE ERYMA HOLDING	Exercice 2016	Exercice 2015
Chiffre d'affaires	37 957	36 737
Résultat opérationnel courant	1 393	727
Résultat opérationnel	1 121	353
Résultat net	-125	24
Trésorerie nette	205	2 089
Situation nette consolidée	2 435	2 486

Au 31 décembre 2016, l'effectif total du pôle ERYMA HOLDING était de 282 personnes.

ENDETTEMENTS BANCAIRES A LONG ET MOYEN TERMES.

(hors crédits-baux retraités en consolidation et concours bancaires courants) (en K€)

Les sociétés sans endettement à court, moyen et long termes ne sont pas pris en compte.

Pôles	Dettes à moins d'1 an	Dettes de 1 à 5 ans	Dettes de + 5 ans
DOM SECURITY	2 375	6 340	491
NEU	2 172	886	120
MAC	2 725	7 640	--
MMD	737	2 068	44
ERYMA	1 504	--	--
GROUPE SFPI & AUTRES	4 639	14 611	1 153
TOTAL	14 152	31 545	1 808

ANALYSE DU RISQUE DE TAUX ET DE CHANGE.

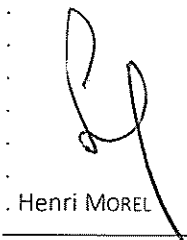
Le Groupe SFPI a une trésorerie nette excédentaire. Il n'utilise pas d'instrument de couverture de taux sauf lorsque les clauses des contrats d'emprunt l'y obligent.

PERSPECTIVES D'AVENIR.

Pour l'exercice 2017, le Groupe a pour objectif un chiffre d'affaires d'environ 530 M€.

Nous souhaitons que ces diverses explications vous permettront d'avoir une bonne vision de la situation du Groupe SFPI et qu'ainsi vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Président Directeur Général :


Henri MOREL

Un Administrateur :

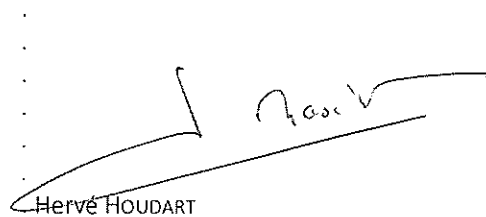

Hervé HOUDART

TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES
(En euros)

Nature des indications	07/2011 06/2012	07/2012 06/2013	07/2013 06/2014	07/2014 12/2015	2016
1- Capital en fin d'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	18 mois	12 mois
Capital Social	2 516 990	2 516 990	2 516 990	80 972 876	80 972 876
Nombre d'actions ordinaires existantes	2 516 990	2 516 990	2 516 990	89 969 862	89 969 862
Nombre d'actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
▪ par conversion d'obligation					
▪ Par exercice de droits de souscription					
2-Opérations & résultats de l'exercice					
Chiffre d'Affaires	1 628 901	856 700	1 097 685	4 430 368	4 233 239
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotation aux provisions et amortissements	1 567 820	239 000	214 033	4 239 534	8 455 388
Résultat après impôts, participation des salariés et amortissements	1 377 147	(1 586 888)	(450 172)	6 935 788	14 742 053
Impôt Société	-	-	-	-590 512	-55 626
Résultat distribué	-	-	-	2 625 442	
3-Résultat par action					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotation aux provisions et amortissements	0.62	0.09	0.09	0.05	0.09
Résultat après impôts, participation des salariés et dotation aux provisions et amortissements	0.55	(0.63)	(0.18)	0.08	0.16
Dividende attribué à chaque action				0.03	
4-Personnel					
Effectif moyen des salariés employés	2	0.5	0	9	9
Montant de la masse salariale de l'exercice	64 483	72 000	0	901 829	981 872
Montant des sommes versées au titre des cotisations et avantages sociaux	22 876	7 000	26	320 735	396 828



RSE : BILAN 2016

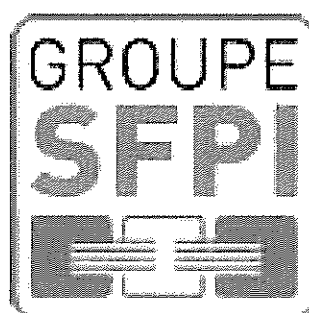


Table des matières

A.	PRESENTATION ET METHODOLOGIE	4
1.	Présentation	4
2.	Méthodologie	4
B.	PRESENTATIONS DES RESULTATS	5
1.	Informations sociales	5
a.	Emploi.....	5
i.	<i>Effectif total et répartition par type de contrats</i>	5
ii.	<i>Répartition par sexe</i>	5
iii.	<i>Répartition par âge</i>	7
iv.	<i>Répartition par Zone géographique</i>	7
v.	<i>Intérimaires</i>	8
vi.	<i>Embauches</i>	8
vii.	<i>Départs</i>	9
viii.	<i>Rémunération et leur évolution</i>	9
b.	Organisation du travail	10
i.	<i>Organisation du temps de travail</i>	10
ii.	<i>Absentéisme</i>	10
c.	Relations sociales	10
i.	<i>L'organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci.</i>	10
ii.	<i>Bilan des accords collectifs</i>	10
d.	Santé et sécurité	11
i.	<i>Conditions de santé et de sécurité au travail</i>	11
ii.	<i>Accidents de travail</i>	11
e.	Formation.....	11
i.	<i>Politiques mises en œuvre en matière de formation</i>	11
ii.	<i>Nombre total d'heures de formation</i>	11
f.	Egalité de traitement.....	12
i.	<i>Mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes</i>	12
ii.	<i>Mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des salariés handicapés</i>	12
g.	Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'organisation international du travail relatives à :.....	13
i.	<i>Le respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective</i>	13
ii.	<i>L'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession</i>	13
2.	Informations Environnementales	13
a.	Politique générale en matière environnementale	13

i.	<i>Organisation de la Société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement.....</i>	13
ii.	<i>Actions de formation et d'information des salariés en matière de protection de l'environnement</i>	13
iii.	<i>Moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions.....</i>	13
iv.	<i>Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement.</i>	13
b.	<i>Pollution.....</i>	13
i.	<i>Mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement.....</i>	13
c.	<i>Economie circulaire.....</i>	14
i.	<i>Prévention et gestion des déchets.....</i>	14
ii.	<i>Utilisation durable des ressources.....</i>	15
d.	<i>Changement climatique.....</i>	15
i.	<i>les postes significatifs d'émissions de gaz à effets de serres générés du fait de l'activité de la société notamment par l'usage des biens et services qu'elle produit</i>	15
ii.	<i>Adaptation aux conséquences du changement climatique</i>	16
e.	<i>Protection de la biodiversité : les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité</i>	16
3.	<i>Informations relatives aux engagements sociétaux en faveur du développement durable.....</i>	16
a.	<i>Impact territorial, économique et social de l'activité</i>	16
i.	<i>En matière d'emploi et de développement régional</i>	16
ii.	<i>Sur les populations riveraines ou locales</i>	16
b.	<i>Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société.</i>	17
i.	<i>Conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations</i>	17
ii.	<i>Contribution et participation associatives du Groupe.....</i>	17
c.	<i>Sous-traitance et fournisseurs.....</i>	17
i.	<i>La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux</i>	17
ii.	<i>Importance de la sous-traitance et prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale.....</i>	17
d.	<i>Loyauté des pratiques</i>	17
i.	<i>Actions engagées pour prévenir la corruption.....</i>	17
ii.	<i>Mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs</i>	18
4.	<i>Autres critères RSE non mesurés.....</i>	18

A. Présentation et Méthodologie

1. Présentation

La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), c'est « la responsabilité d'une entreprise vis-à-vis des impacts de ses décisions et de ses activités sur la société et sur l'environnement, se traduisant par un comportement transparent et éthique qui :

- contribue au développement durable, y compris par la santé et le bien-être de la société,
- prend en compte les attentes des parties prenantes,
- respecte les lois en vigueur et est compatible avec les normes internationales,
- est intégré dans l'ensemble de l'organisation et mis en œuvre dans ses relations. »

(Définition donnée par la norme ISO 26000)

Le droit français prévoit une liste de 43 indicateurs. Ces informations doivent figurer dans le rapport RSE intégré au rapport de gestion de la société concernée.

En France, elle s'impose aux sociétés cotées. Ainsi, GROUPE SFPI est tenue d'établir un tel rapport pour la 2^{ème} année.

Enfin, la direction du Groupe entend développer sa démarche RSE pour à terme bâtir une politique de gestion des informations sociales et de performances extra financières.

2. Méthodologie

Compte tenu de l'activité d'holding animatrice jouée par GROUPE SFPI, la société a décidé d'établir son rapport RSE sur l'ensemble du périmètre du Groupe. Ainsi 48 sociétés employant 3870 salariés ont été sollicitées pour transmettre leurs données. Ces données concernent l'exercice 2016, sur l'année civile.

La collecte des données dites 'quantitatives' essentiellement relatives aux données sociales environnementales, s'est faite par l'intermédiaire d'un tableau Excel à compléter. Ce document est adressé en priorité aux Responsables Ressources Humaines, Responsables Administratif et Financier, Comptables, en fonction de la taille et de l'organisation de la structure concernée.

La collecte des données dites 'qualitatives' et relatives aux aspects sociaux, sociétaux et environnementaux s'est faite par l'intermédiaire d'un fichier Word. Ce document est adressé en priorité aux Directeurs Généraux, Gérants ou Responsables de sites selon les cas.

La collecte des informations s'est déroulée sur la période du 15 janvier 2017 au 15 février 2017.

Les documents de collecte se sont accompagnés d'un formulaire expliquant la démarche et la méthodologie. Il précise les définitions et est disponible en français et en anglais.

Une personne référente au sein du groupe a également été désignée et un calendrier de travail défini.

Si l'ensemble des données ont été récoltées de manière quasi exhaustive sur l'aspect quantitatif ; les 48 sociétés du groupe ont complété le fichier, les données qualitatives mesurées ne concernent pas nécessairement l'ensemble des sociétés du Groupe.

Un référentiel en annexe 1 détaille le périmètre de consolidation de chaque indicateurs chiffré.

Rapport RSE 2016

L'ensemble des données présentées dans le présent rapport s'entendent du périmètre consolidé sauf exception indiqué. Il convient enfin de préciser que la société poursuit son objectif d'harmonisation des indicateurs.

B. Présentations des résultats

1. Informations sociales

a. Emploi

Le Groupe GROUPE SFPI compte, hors interim, 3 870 salariés au 31 décembre 2016.

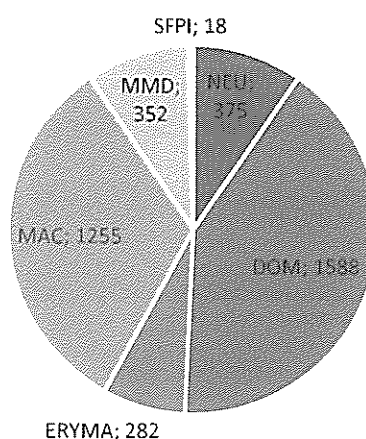
L'effectif moyen (avec intérimaires) 2016 est de 3 977 salariés.

i. Effectif total et répartition par type de contrats

Au 31 décembre 2016, près de 96% des effectifs du Groupe sont en Contrat à Durée Indéterminée. Le tableau ci-dessous présente la répartition selon la catégorie professionnelle.

	Ouvriers	Employés	Managers	TOTAL 2016	
Contrat à Durée Indéterminée	1 658	1 572	466	3 696	95.50%
Contrat à Durée Déterminée	94	74	6	174	4.50%
TOTAL 31/12/2016	1 752	1 646	472	3 870	100%
%	45.3%	42.5%	12.2%	100 %	

Effectif par pôle



ii. Répartition par sexe

A la clôture de l'exercice 2016, 70,5 % environ des salariés permanents sont des hommes.

Dans l'industrie en 2012, 28,5 % des postes étaient occupés par des femmes (source INSEE, observatoire des inégalités). Au sein du groupe, les effectifs féminins représentent en moyenne 29,5% des effectifs.

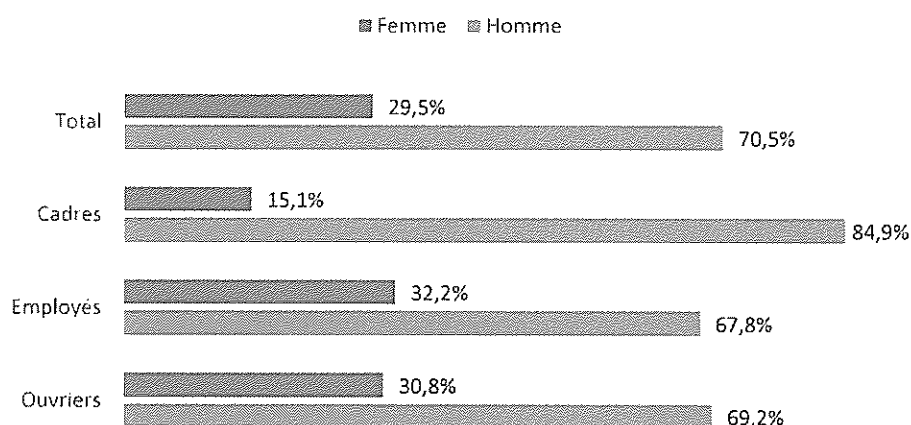
GROUPE SFPI AU CAPITAL DE 80 972 875,80 € RCS PARIS B 393 588 595

20 rue de l'Arc de Triomphe • 75017 Paris

Tél. : +33 (1) 46 22 09 00 WWW.GROUPE-SFPI.COM

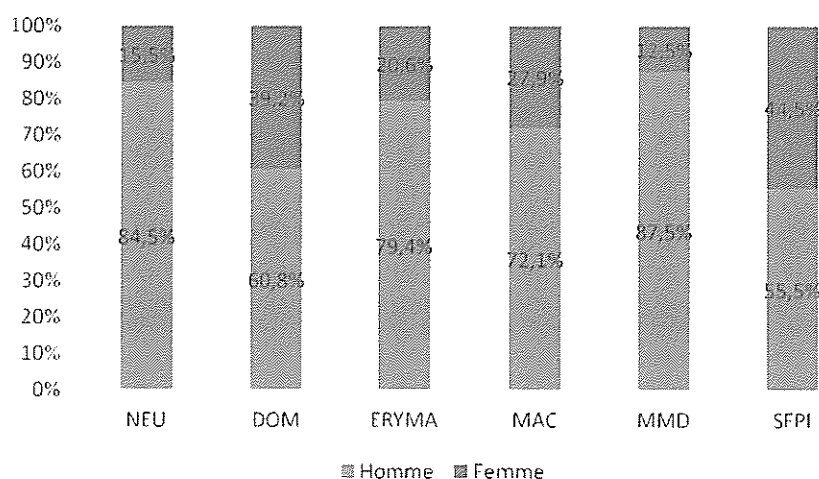
Par catégorie professionnelle la répartition est la suivante :

Homme-Femme par Catégorie professionnelle



Par pôle la répartition en pourcentage des effectifs est la suivante :

REPARTITION HOMMES FEMME PAR POLE

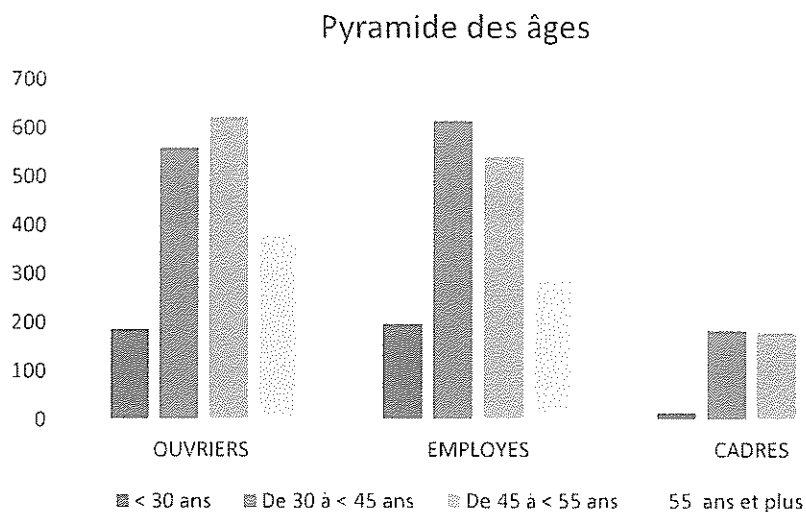


C'est au sein du pôle DOM que la population féminine est la plus importante.

Au sein de l'ensemble des sociétés du Groupe, l'écart homme –femmes est le plus important au sein de la population de cadres.

iii. Répartition par âge

Au sein du groupe GROUPE SFPI, la pyramide des âges est la suivante :

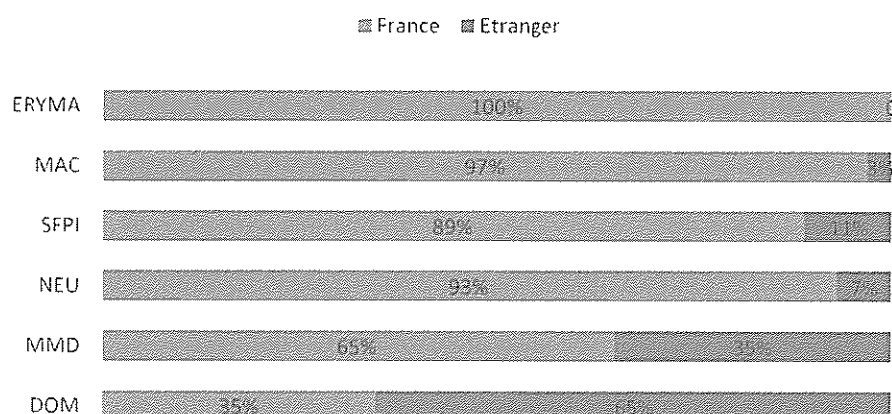


iv. Répartition par Zone géographique

Près des 2/3 de l'effectif du groupe GROUPE SFPI se situe en France. La répartition précise est la suivante :

	France	HORS France
Effectif	2 654	1 216
% de l'effectif total Groupe	66%	34%

Répartition géographique des effectifs



Rapport RSE 2016
v. Intérimaires

La majorité des sociétés du Groupe GROUPE SFPI ont recours à l'interim. Toutefois au 31 décembre les effectifs présents en intérim ne sont pas représentatifs dans la mesure où pour certaines sociétés, il s'agit d'une période d'activité plus faible, pour d'autres, les sociétés sont fermées et cette année en particulier de nombreux contrats se sont arrêtés au 30 décembre, le 31 étant un jour non travaillé.

Par ailleurs, l'effectif annuel moyen d'intérimaires n'a pas été communiqué de manière homogène.

vi. Embauches

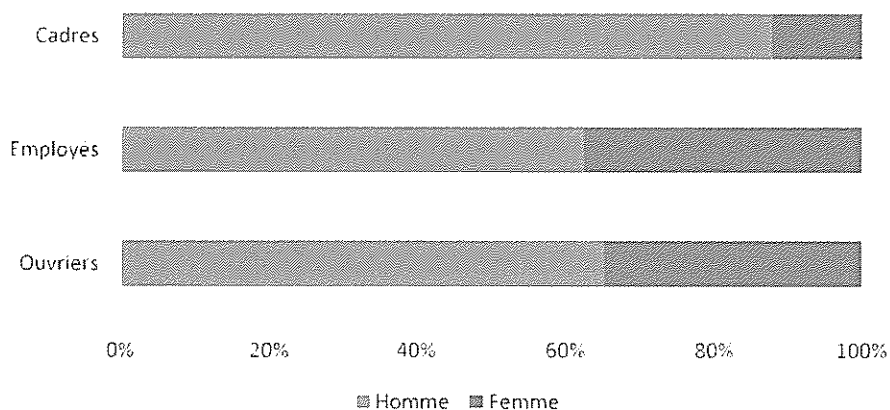
Sur l'ensemble de l'année, au sein du Groupe GROUPE SFPI, 530 salariés ont été embauchés selon la répartition suivante :

Type contrat	Effectif	% 2016
CDD	248	47 %
CDI	282	53 %
Total	530	100 %

Sexe	Effectif	% 2016
Hommes	347	65,5%
Femmes	183	34,5%
Total	530	100 %

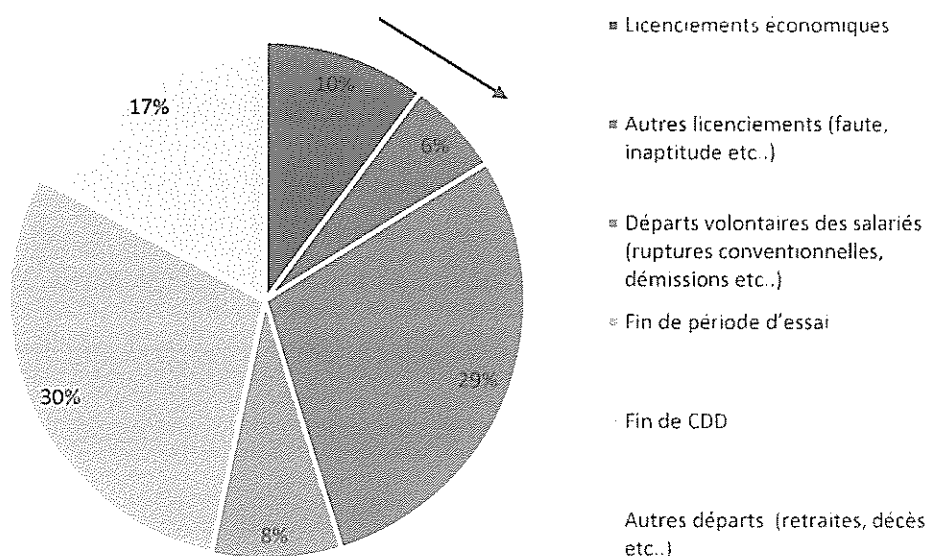
En revanche, la proportion des recrutements hommes-femmes penche largement en faveur de recrutements masculins. Le détail des recrutements par sexe et par catégorie professionnelle est le suivant :

Embauche homme - femme par catégorie



Les départs sur 2016 pour l'ensemble du Groupe s'élèvent à 578 personnes. Le détail des départs est le suivant :

Type de départs au sein du groupe



Au cours de l'exercice 2016, la majeure partie des départs est constituée de fin de CDD ou de départs volontaires de CDD.

viii. Rémunération et leur évolution

Ces informations consolidées regroupent les filiales françaises et étrangères.

	2016	2015
Masse salariale hors charges (K€)	173 136	176 840

La masse salariale consolidée a diminué de 2,1% à périmètre identique entre 2015 et 2016. Pour mémoire dans le même temps, l'effectif est resté quasi stable.

b. Organisation du travail

i. Organisation du temps de travail

Le Groupe GROUPE SFPI s'engage à respecter les obligations légales et contractuelles en matière d'horaires de travail dans chacune de ses filiales. Le temps de travail est fonction de l'activité et des dispositions légales du pays.

ii. Absentéisme

En 2016, le Groupe GROUPE SFPI a choisi de travailler sur l'absentéisme à partir de données chiffrées en heures. En 2015, ce travail avait été fait en jour rendant ainsi la comparaison difficile à établir en valeurs absolues.

	Heures d'absences 2016	%
Maladie	228 809	55%
longue maladie et maternité/paternité ou congé parental	136 439	33%
Accidents du travail	29 534	7%
Autres absences événements familiaux, préretraites	9 593	2%
absences injustifiées et/ou non payées	13 393	3%
TOTAL	417 768	100 %

Parmi les motifs d'absence, la maladie reste le cas d'absentéisme le plus important avec plus de 55% des absences.

c. Relations sociales

i. L'organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci.

Le dialogue social est organisé au sein de chaque structure selon la législation locale et les pratiques courantes au sein de l'entreprise.

En France, 11 sociétés disposent d'un comité d'entreprise qui se réunit une fois par mois a minima. Dans certaines sociétés la fréquence des réunions est plus importantes (Franciaflex par exemple).

Par ailleurs, au sein du groupe des réunions avec des délégués du personnel, le CHSCT ou les délégués syndicaux se tiennent selon une fréquence propre à la législation ou à l'usage au sein de la structure.

A l'étranger, outre des réunions avec des unions syndicales, il existe une pratique courante de réunions du personnel plusieurs fois par an (SPOMASZ, DOM KG...).

ii. Bilan des accords collectifs

Rapport RSE 2016

Des accords collectifs ont été négociés dans la plupart des sociétés du Groupe.

Ces accords sont génériques, parfois uniques et anciens dans la plupart des sociétés étrangères du groupe. En France, les accords collectifs portent principalement sur le temps de travail, l'égalité professionnelle ou la rémunération (accord sur la pénibilité, l'emploi des seniors etc...).

Selon les sociétés le nombre d'accord varie de un ou deux à plusieurs dizaines.

d. Santé et sécurité

i. Conditions de santé et de sécurité au travail

Les sociétés du Groupe qui étaient concernées par la mise en place d'un accord de pénibilité, ont pris les mesures nécessaires afin de combattre notamment le facteur risque lié aux travaux répétitifs et aux postures pénibles.

Le Groupe poursuit la politique d'hygiène et de sécurité des sites de production par le remplacement systématique des machines nécessitant une haute sécurité. C'est dans cette optique que la formation des salariés aux différents risques est effectuée et suivie grâce à la mise en place d'un document unique d'évaluation des risques.

Ces pratiques s'appliquent sur l'ensemble des sociétés du Groupe en France comme à l'étranger.

ii. Accidents de travail

En 2016, un travail important de collecte a été fait afin d'obtenir ces données pour l'ensemble des sociétés du Groupe. Toutefois 11 sociétés n'ont pas communiqué des données exploitables.

Aussi sur le périmètre retenu représentant 92% de l'effectif, 186 accidents ont été recensés en 2016. Le taux de fréquence, pour les sociétés concernées, varie de 0 à 60.76 (60.76 pour DOM UK). Toutefois au regard des informations collectés ou manquantes notamment sur les heures travaillées, l'établissement du taux de fréquence et du taux de gravité n'est pas fiable.

En 2015, au niveau national, les taux de fréquence des accidents du travail des entreprises travaillant dans le même secteur que celles du Groupe SFPI, à savoir la fabrication de produits en plastique, en métal, de machines ou dans les constructions spécialisés (codes NAF 22, 25, 28 et 43 variaient de 22,6 à 46,1 et le taux de gravité de 1 à 3,1 (source assurance maladie - www.risquesprofessionnels.ameli.fr).

e. Formation

i. Politiques mises en œuvre en matière de formation

La gestion des formations au sein du Groupe GROUPE SFPI est le fruit de bonnes pratiques à l'initiative de chaque filiale. La formation est essentiellement déterminée à partir des entretiens individuels et en fonction des besoins de l'entreprise.

Plusieurs sociétés incitent leurs salariés à se former afin d'être polyvalents. Cette politique permet d'améliorer la compétence de chacun et de faire face aux absences imprévues.

ii. Nombre total d'heures de formation

Rapport RSE 2016

Les heures de formation sont comptabilisées sur l'ensemble du pôle à l'exception des holdings. Ce sont ainsi des données concernant plus de 99% des effectifs du Groupe.

Le nombre d'heures de formation est rappelé dans le tableau ci-après :

	Nombre d'heures de formation total	Nombre d'heures de formation par salarié
	2016	2016
Ouvriers	13 080	7,5
Employés	23 021	14,0
Cadres	7 152	15,2
TOTAL	43 253	11,2

En moyenne au sein du groupe GROUPE SFPI, ce sont les cadres qui bénéficient du plus d'heures de formation par personne.

f. Egalité de traitement

i. Mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes

Au sein du Groupe 70 % des effectifs sont des hommes et 30 % des femmes. Le détail de la répartition de la population homme-femme par pôle et par catégorie professionnelle est présenté plus en détail en amont dans ce rapport. Il est à noter qu'il existe une grande disparité par pôle.

C'est au sein de la population de cadres, que la différence entre les effectifs hommes – femmes est la plus importante.

Certaines filiales du Groupe ont mis en place des accords sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Au sein de la société DOM METALUX, un travail de mise à jour des coefficients homme/femme par métier et sur l'égalité des salaires a été effectué. Pour autant aucun chiffre n'est disponible à ce jour.

ii. Mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des salariés handicapés

Les sociétés prennent des mesures spécifiques en fonction du nombre de salariés handicapés présents dans leurs effectifs (*par exemple, installation de rampe d'accès*).

	2016
Nombre de salariés handicapés (CDI et CDD)	160
% des effectifs	4 %

iii. Politique de lutte contre les discriminations

Le Groupe a mis en place au niveau de chacune des filiales, un plan d'action en faveur de l'emploi des seniors.

L'effectif global du Groupe étant de plus de 300 salariés, un contrat de génération a été mis en place au niveau de chacune des filiales.

g. Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'organisation internationale du travail relatives à :

i. Le respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective

L'organisation du Groupe fait qu'il existe au sein de chaque structure, conformément aux dispositions du code du travail, une représentativité des salariés sous forme de délégation du personnel, délégation unique, comité d'entreprise.

ii. L'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession

Bien qu'aucune donnée ne soit quantifiable sur ce point, le Groupe ne pratique aucune mesure discriminatoire dans ces différentes structures et est attaché à réduire toute forme d'inégalité qui pourrait être soulevée.

2. Informations Environnementales

a. Politique générale en matière environnementale

i. Organisation de la Société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement

Le Groupe est très soucieux du respect de l'environnement et inscrit sa démarche active de protection de l'environnement dans une politique transparente de développement durable.

De par la nature de ses activités, l'exposition du Groupe aux risques environnementaux est mineure, et le Groupe n'a pas connu à ce jour d'incident spécifique de pollution en France ou à l'Etranger.

Plusieurs structures du Groupe ont initié des audits énergétiques.

ii. Actions de formation et d'information des salariés en matière de protection de l'environnement

En sus de la formation reçue dans le cadre de la mise en place de l'ISO 14001 pour les sociétés concernées, l'ensemble des salariés du groupe est sensibilisé sur la conduite à tenir en cas de déversement accidentel, le respect des règles de tri sélectif, le tout, par le biais de fiches d'informations.

iii. Moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions

Deux filiales, en 2016, ont la certification ISO 14001. Pour autant, chaque société du Groupe multiplie les actions de préventions des risques pour limiter les conséquences d'un éventuel accident (*double vérification, contrôle périodique des installations...*).

iv. Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement.

Plusieurs sociétés du pôle DOM sont assurées pour les risques en matière d'environnement (DOM KG, DOM TITAN et DOM POLSKA).

b. Pollution

i. Mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement

Rapport RSE 2016

Les différents sites de production mettent en place dans les ateliers un système de dépoussiérage industriel, en fonction des machines et outils utilisés. Sur certains sites, il existe des systèmes de bacs de rétention sur des cuves contenant des produits chimiques.

Les installations classées font l'objet de contrôle périodique par l'Inspecteur des installations classées.

Le passage progressif du fioul au gaz de ville permet de limiter le risque de pollution dans nos sites de production.

Par ailleurs, la majorité des sociétés du Groupe a mis en place une procédure opérationnelle en cas de situation d'urgence.

Enfin, d'une manière générale, la certification ISO 14001 ainsi que les contrôles de la DREAL accroissent la rigueur dans la gestion des déchets et la mise en place des mesures en matière de prévention de la pollution.

c. Economie circulaire

i. Prévention et gestion des déchets

- *Les mesures de prévention, de recyclage, de réutilisation, d'autres formes de valorisation et d'élimination des déchets*

Aux différents stades de la production la plupart des sociétés du groupe prennent des mesures pour réduire leurs déchets.

Dès la conception des produits, plusieurs sociétés ont opté pour l'éco conception que cela soit en matière de choix des matériaux (DOM KG, DOM METALUX, BARRIQUAND ECHANGEURS, DELTA NEU) ou dans limitation des consommations d'énergie (DOM TITAN, DELTA NEU) ou encore dans l'utilisation de matériaux recyclés pour la fabrication ou l'emballage des produits (EURO ELZETT, PICARD SERRURES).

Un effort particulier est fait par les sociétés du groupe pour utiliser des matériaux recyclés dans le cadre des packagings.

Au stade final, la plupart des déchets fait l'objet d'un tri et est recyclé. En effet, dans le cadre du recyclage la plupart des déchets sont valorisés. Il s'agit notamment de l'acier, de l'inox, de l'aluminium, du laiton, bois, PVC, etc...

Plusieurs formules sont utilisées pour le recyclage des déchets :

- Les filières spécialisées,
- Le retour au fournisseur,

Sur les 48 sociétés du Groupe, 24 sociétés ont communiqué le volume des déchets de métaux recyclés en 2016. Ces sociétés représentent près de 77% des effectifs et près de 70% du chiffre d'affaires (indicateur 30 du référentiel).

En 2016, 2 590 tonnes de métaux environ ont été recyclées.

En 2016, 984 tonnes d'autres déchets environ ont été recyclées. Cette comptabilisation provient de 25 sociétés représentant 73% des effectifs et 68% du chiffre d'affaires (indicateur 30 du référentiel).

ii. **Utilisation durable des ressources**

- ***la consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales***

La nature de l'activité des sociétés ne nécessite pas une surveillance particulière concernant la consommation d'eau. En effet, celle-ci est réduite à un usage domestique.

Cette année GROUPE SFPI a évalué la consommation d'eau au niveau du pôle. Sur les sociétés sollicitées, 28 sociétés ont précisé leur consommation annuelle soit 84% du chiffre d'affaires et 87% des effectifs (indicateur 31 du référentiel).

En 2016, la consommation d'eau s'est élevée à environ 38 700 m3.

- ***La consommation de matières premières et mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation***

Outre des investissements dans des machines optimisant les imbrications des pièces dans les tôles pour générer moins de déchets, les sociétés du groupe poursuivent leurs efforts en matière :

- De conception des produits grâce à l'écoconception,
 - L'utilisation de matières premières recyclables,
 - Le recyclage effectif de matières premières,
 - L'utilisation d'emballages recyclés,
 - La sensibilisation des effectifs (pôle MAC et Pôle ERYMA).
- ***La consommation d'énergie, mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables (consommation de gaz et d'électricité)***

Les relevés de ces indicateurs 2016 permettent de constater les données suivantes :

	2016
Consommation électrique en Kwh	26 457 780
Consommation de Gaz en Kwh	22 752 830

Les consommations électriques ont été relevées sur 31 sociétés et celles de gaz sur 23 sociétés pour 2016 (indicateur 31 du référentiel).

Chaque rénovation de bureaux et de bâtiments industriels est l'occasion d'une amélioration de la dépense énergétique des bâtiments. C'est notamment le cas sur le pôle MMD avec la création d'un nouveau bâtiment à Roanne pour la construction d'échangeurs. Cet effort se poursuivra en 2017 avec la rénovation et l'agrandissement de bâtiments sur le site de La Chapelle D'Armentières (pôle NEU).

d. Changement climatique

i. les postes significatifs d'émissions de gaz à effets de serres générés du fait de l'activité de la société notamment par l'usage des biens et services qu'elle produit

L'impact des émissions de gaz à effet de serre n'est pas quantifié au niveau du Groupe. L'activité du Groupe ne permet pas, par nature, de mesures fortes dans ce domaine.

Rapport RSE 2016

Toutefois des mesures de contrôle des émissions d'énergie sont régulièrement prises. Depuis 2 ans, les sociétés du pôle ERYMA mesurent leurs consommations d'énergie et font leur bilan carbone pour leurs flottes de véhicules.

Cette année, le groupe a pris des mesures pour quantifier sa consommation de fioul. Il en ressort une consommation en 2016 de 455 000 litres consommées pour 24 sociétés ayant répondu à la question soit 79% des effectifs ou 74% du chiffre d'affaires.

Cette consommation de fioul représente 1 200 et 1250 tonnes de CO2 émis environ (source www.renovationdurable.eu et Source ADEME CO - enrdd.com).

Plusieurs sociétés (DENEY SECURITE, PICARD SERRURES) ont décidé en 2016 de changer leur système de chauffage pour passer du fioul au gaz de ville. D'autres comme BARRIQUAND ont intégralement revu leur système de chauffage.

Par ailleurs, les sociétés du Groupe et notamment au sein du pôle MAC, ont changé une partie de leur organisation afin d'optimiser leurs livraisons et réduire leur impact environnemental.

ii. Adaptation aux conséquences du changement climatique

Globalement, les sociétés commencent à mettre en place progressivement des mesures d'adaptation aux conséquences des changements climatiques.

En France, les sociétés DOM RONIS et FABER ont mis en place des procédures particulières en période de canicule (horaires modifiés, ...).

e. Protection de la biodiversité : les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité

Des mesures spécifiques commencent à être prises à ce jour au niveau du Groupe. En effet, chaque société s'assure de préserver au maximum, l'environnement dans lequel elle est située (*protection des rivières, contrôle des rejets, double protection de cuves en cas de fuites, etc*).

Pour autant l'activité des sociétés du Groupe GROUPE SFPI ne permet pas de fortes actions sur ce point.

3. Informations relatives aux engagements sociétaux en faveur du développement durable

a. Impact territorial, économique et social de l'activité

i. En matière d'emploi et de développement régional

Nos principaux sites de production en France sont tous situés en Province. Chaque société a un impact différent sur son environnement selon qu'elle soit située en zone rurale ou périurbaine. Des classements locaux peuvent exister pour souligner l'importance d'une société au sein d'un bassin d'emploi. A ce jour seule DOM RONIS est apparue dans un classement local sans qu'il ne soit à ce stade possible d'en tirer des conséquences.

ii. Sur les populations riveraines ou locales

Les effectifs de nos sociétés sont essentiellement composés de population recrutée localement. Depuis toujours, le Groupe privilégie la conservation des emplacements historiques pour un investissement long terme avec les populations.

b. Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société.

i. Conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations

Chaque société du Groupe gère ses relations avec le tissu économique et scolaire local (*présentation de l'entreprise, accueil de stagiaires, d'apprentis, etc*).

ii. Contribution et participation associatives du Groupe

Au niveau local, les sociétés du Groupe participent aux activités associatives sous forme de dons faits aux associations à but non lucratif.

Les sociétés entretiennent des relations étroites avec les établissements d'enseignement, notamment professionnel.

c. Sous-traitance et fournisseurs

i. La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux

La plupart des sociétés du Groupe prennent en compte la proximité géographique dans le choix de leurs fournisseurs et sous-traitants. D'autres sociétés vont plus loin et effectuent des audits qualité chez leurs fournisseurs et sous-traitants voire vérifient qu'ils sont à jour de leurs charges et sont en règle avec la législation sociale de leur pays.

ii. Importance de la sous-traitance et prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale

La sous-traitance est très variable au sein des différentes sociétés du Groupe.

Le recours à la sous-traitance peut couvrir de nombreux domaines mais essentiellement utilisé pour le traitement de surface : le chromage, zingage, nickelage,... dans les sociétés industrielles ou les services pour le pôle ERYMA.

Pour les sous-traitants et les fournisseurs, certaines sociétés du Groupe s'appuient pour des raisons de fiabilité des produits, de sécurité générale et financière, pour leur sélection, sur des organismes de cotation (DENY SECURITY, DOM KG), d'autres peuvent effectuer leur propre audit (DOM-TITAN) et certaines envoient régulièrement des questionnaires d'enquête et demandent à leurs sous-traitants d'adhérer à des valeurs reprises dans une charte (ERYMA) .

De manière générale, au moment de la qualification des fournisseurs, un questionnaire prenant en compte les questions environnementales leur est envoyé.

Des audits environnementaux sont effectués chez les fournisseurs pouvant avoir un impact environnemental.

d. Loyauté des pratiques

i. Actions engagées pour prévenir la corruption

Il existe au sein du Groupe GROUPE SFPI un code de déontologie qui permet de prévenir les risques liés à la corruption et à la fraude.

ii. Mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs

Les sociétés du Groupe respectent les normes en vigueur et notamment les prescriptions liées à leur certification (par exemple : ISO 9001, ISO 14001, TÜV, VDS, Sicherheitsinstitut, APSAD R81 et R82, AFAQ, AFNOR, OHSAS 18001, CE, SELO, GOST, ASME U-Stamp etc...)

4. Autres critères RSE non mesurés

Les indicateurs suivants de la RSE ne concernent pas ou trop peu les sociétés du Groupe GROUPE SFPI pour faire l'objet d'une étude détaillée:

- l'élimination du travail forcé ou obligatoire,
- l'abolition effective du travail des enfants,
- Prises en compte des nuisances sonores et, le cas échéant, de toute autre forme de pollution spécifique à une activité,
- Les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire
- Utilisation des sols,
- Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme.

ANNEXE 1 : REFERENTIEL

N REF	INFORMATIONS SOCIALES	% sur société	% sur effectif	% sur CA
	EMPLOI			
1	Effectif total et répartition par type de contrats	100,00%	100,00%	100,00%
2	Répartition par sexe	100,00%	100,00%	100,00%
3	Répartition par âge	100,00%	100,00%	100,00%
4	Répartition par Zone géographique	100,00%	100,00%	100,00%
5	Intérimaires	100,00%	100,00%	100,00%
6	Embauches	100,00%	100,00%	100,00%
7	Départs	100,00%	100,00%	100,00%
8	Rémunération et leur évolution	85,42%	94,50%	94,42%
	ORGANISATION DU TRAVAIL			
10	Absentéisme	87,50%	99,38%	98,29%
	SANTE ET SECURITE			
14	Accidents de travail	77,08%	92,40%	92,34%
	<i>nb d'heures travaillées</i>	66,67%	77,05%	75,32%
	FORMATION			
15	Politiques mises en œuvre en matière de formation			
16	Nombre total d'heures de formation	87,50%	97,24%	95,89%
	EGALITE DE TRAITEMENT			
17	Mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes			
18	Mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des salariés handicapés	100,00%	100,00%	100,00%
	PROMOTION ET RESPECT DES SIPULATIONS DES CONVENTIONS FONDAMENTALES DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL RELATIVES A:			
	ECONOMIE CIRCULAIRE			
30	Prévention et gestion des déchets			
	<i>Métaux</i>	50,00%	76,85%	69,17%
	<i>Papiers et autres</i>	52,08%	73,46%	68,36%
31	Utilisation durable des ressources			
	<i>Eau</i>	58,33%	87,62%	84,55%
	<i>electricité</i>	64,58%	89,48%	87,31%
	<i>Gaz</i>	47,92%	71,42%	68,83%
	CHANGEMENT CLIMATIQUE			
32	les postes significatifs d'émissions de gaz à effets de serres générés du fait de l'activité de la société notamment par l'usage des biens et services qu'elle produit	50,00%	79,51%	74,24%